BIENVENUE SUR
espace-famille.reims.fr

Facilitez-vous la vie ! Payez en ligne les factures de la restauration scolaire.

Simple, rapide et sécurisé, ce service accessible 7j / 7,
est conçu pour vous faciliter la vie en vous évitant déplacements et perte de temps.

Les 6 étapes du paiement en ligne

Ce document rappelle les grands principes des règlements de la ville de Reims et de la Caisse des écoles.
L'intégralité des deux règlements est consultable à l'adresse www.reims.fr/espace-famille, auprès des animateurs coordinateurs dans chaque école, ou au 21 rue du Temple.

ÉTAPE 1

COMMENT S'INSCRIRE ?

Lors de votre première connexion vous devez vous inscrire.
Pour cela, saisissez votre numéro de famille (se trouvant sur votre facture de restauration) puis cliquez sur *<s'inscrire (première utilisation)>*

ÉTAPE 2

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Remplissez toutes les cases du formulaire afin de valider votre inscription et avoir accès à votre espace famille :

- Renseignez votre n° de famille figurant sur votre facture, le nom et prénom du responsable figurant sur votre facture et l'adresse électronique que vous avez communiquée lors de l'inscription sur le dossier unique famille
- Choisissez votre mot de passe. Pensez à le noter. Ne le transmettez à personne, il est personnel et confidentiel.
- Afin de vérifier votre identité en cas d'oubli de mot de passe, sélectionnez une question dans le menu déroulant et renseignez la réponse dans la case juste en dessous.

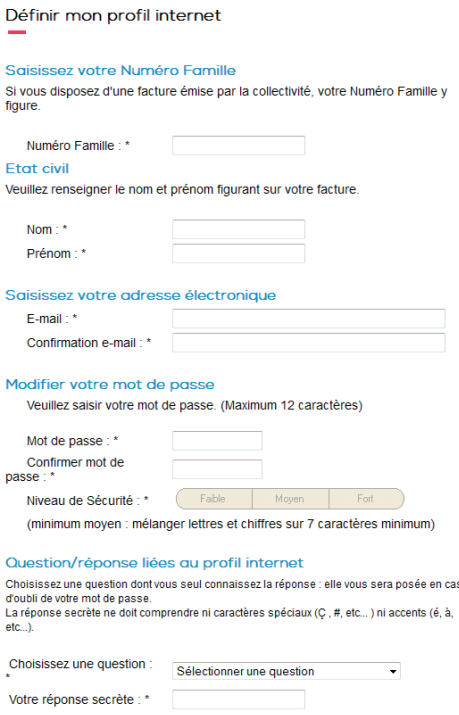

CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES | Reims.fr

- Recopiez le texte « Captcha » écrit dans la case juste en dessous afin de prouver que vous êtes une personne réelle.
- Lisez les conditions d'utilisation puis cochez la petite case « j'ai bien pris connaissance des conditions » afin de valider votre inscription définitive.
- Si votre inscription a été bien réalisée, vous arrivez directement sur votre espace famille et un courriel de confirmation vous a été envoyé. Celui-ci contient vos identifiants : votre numéro famille et votre mot de passe (à conserver soigneusement).

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter la plateforme téléphonique Reims Contact au 03 26 77 78 79, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 sans interruption et le vendredi jusque 17 h.

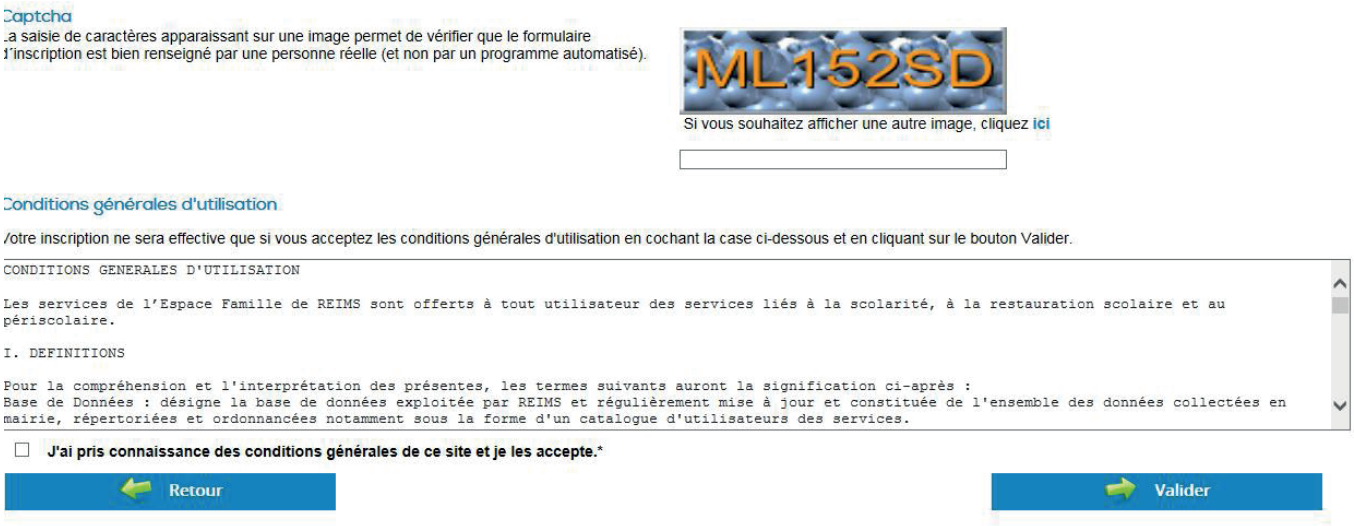

ÉTAPE 3

ACCUEIL DE L'ESPACE FAMILLE

Votre nom et votre numéro famille apparaissent lorsque vous êtes connecté. La zone haute à droite vous permet de vous déconnecter.

Le menu à gauche vous permet d'accéder aux possibilités qui vous sont offertes via l'espace famille. Dans « *Mes informations* » « *Mes codes d'accès* », vous pouvez modifier vos données personnelles.

Nouveau : Vous avez désormais la possibilité de gérer en ligne les inscriptions en restauration scolaire de vos enfants (réservations, absences, radiation) et de consulter les divers documents mis à disposition.

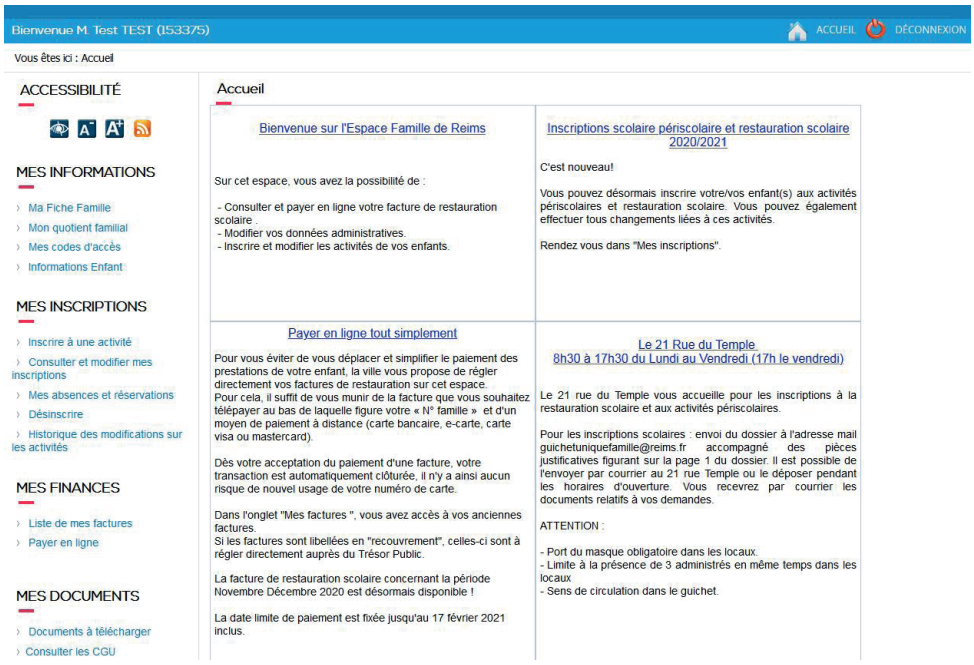

ÉTAPE 4

PAYER UNE FACTURE EN LIGNE

Seul le paiement des factures de la restauration scolaire est disponible. Ce service s'étendra à d'autres services de la Ville ultérieurement.

Vous avez la possibilité de consulter ou de télécharger l'historique de vos factures dans le menu « *Liste de mes factures* » en cliquant sur le numéro de facture.

- Sélectionnez la facture que vous désirez payer en cliquant dans la petite case ronde précédant le mention « Restauration scolaire »
- Vous pouvez valider ensuite en cliquant sur <*Télépayer*>.

À noter que toutes les factures dont la date limite de paiement est dépassée sont à régler directement au trésor public. Elles n'apparaitront lors du paiement pas et ne pourrons donc pas être payées en ligne.

ÉTAPE 5

PAIEMENT

Vous accédez alors à l'interface de paiement en ligne sécurisée.
Le petit cadenas se trouvant dans la barre d'adresse vous prouve la sécurisation du moyen de paiement. Vous serez ensuite dirigés vers la boutique de paiement sécurisée PAYZEN.

- Renseignez vos informations de carte bancaire et validez votre paiement.
- Un reçu de paiement électronique vous sera envoyé sur votre adresse email.

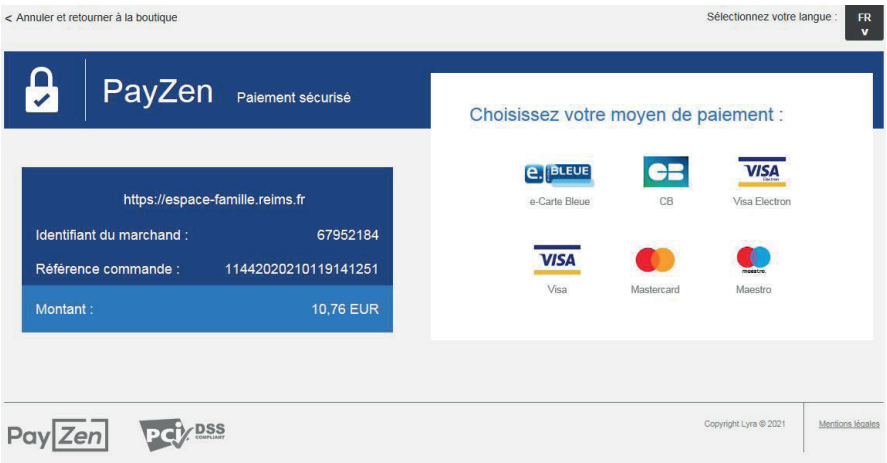

ÉTAPE 6

L'HISTORIQUE DE VOS FACTURES

- Cliquez sur <*Liste de mes factures*>.
- Vous accédez à l'historique de toutes vos factures de restauration scolaire.
- Vous pouvez visualiser le montant des factures et le suivi des paiements.
- En cliquant sur le n° de facture, vous pouvez consulter, télécharger et imprimer celle-ci.
- Un reçu de paiement électronique vous sera envoyé sur votre adresse email.